



AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 13 octobre 2020, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	75, rue du Progrès
	Numéro de cadastre :	2 551 988
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Permettre une allée de circulation de 20 mètres au lieu de 6 mètres ;• Permettre l'absence d'une sur largeur de manœuvre alors que le règlement l'oblige;• Permettre que l'aire de stationnement soit en gravel au lieu d'être pavé;• Permettre une bordure en asphalte au lieu d'être en béton;• Permettre que l'espace occupé par des conteneurs soit de plus de 10% du bâtiment principal au lieu de moins de 10 %. <p>Afin de rendre l'aire de stationnement conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.</p>
2	Adresse civique :	11, rue Fleurie
	Numéro de cadastre :	2 045 552
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Permettre que le perron actuellement dérogatoire avec la réglementation en vigueur empiète davantage dans la marge avant alors que le règlement ne permet pas que tout usage, construction ou enseigne dérogatoire ne peut être entretenu, réparé ou modifié si cet entretien, réparation ou modification a pour effet de le rendre plus dérogatoire; <p>Afin de rendre la construction du bâtiment conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.</p>

Toute personne intéressée par la demande pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 16^e jour du mois de septembre 2020.


Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Paquette, assistante-greffière, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été publié conformément aux dispositions du Règlement n° 340 relatif aux modalités de publication des avis public, soit par:

1. son insertion dans le journal « Saint-François », édition du 16 septembre 2020;
2. son affichage sur le babillard et le site Internet de la Ville le 16 septembre 2020.


Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière